



Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme

COMMUNIQUÉ 0040 DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

-Conakry, le 02 décembre 2022-

Le Garde des Sceaux Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme en complément de l'injonction N° 0684 en date du 25 novembre 2022, instruit le Procureur Général près la Cour d'Appel de Kankan par le présent Communiqué d'engager ou de faire engager les poursuites judiciaires ou de saisir la juridiction compétente de telles réquisitions écrites que nous jugeons opportunes sans délai pour des faits présumés de destruction de l'environnement, corruption d'agents publics et complicité contre :

1. Sous-lieutenant **Mouloukou Souleymane Camara**, sous-préfet de Doko ;
2. Capitaine **Salah Camara**, Sous-préfet de Kintinian ;
3. Lieutenant **Lanciné Mara**, sous-préfet de Kourémalé ;
4. Capitaine **Mamadi Keita**, sous-préfet de Tomboni.
5. Lieutenant **M'bemba Bangoura**, précédemment, sous-préfet de Kondianakoro ;
6. Lieutenant **Pierre Loua**, précédemment, sous-préfet de Dialokoro.

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, instruit le Procureur Général près la Cour d'Appel de Kankan à prendre toutes les dispositions idoines à l'effet de traduire les personnes mises en cause en tenant compte des formes prescrites par la loi et de rendre compte à qui de droit.

Il attache en outre le prix à l'exécution diligente de la présente injonction dans l'intérêt de la loi et de la bonne administration de la justice.

M. Alphonse Charles WRIGHT
Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme